



**CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUDES**  
**Procès-Verbal complet de la réunion du 27 novembre 2023**

L'an deux mille vingt trois, le vingt-sept novembre à dix huit heures, le Conseil Municipal d'ESCAUDES, s'est réuni, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe MONNIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux :	<b>11</b>
Nombre de Conseillers présents :	<b>08</b>
Nombre de procurations :	<b>01</b>

**Étaient présents** : Mme CHANCELLÉ Marie-Ange, M. DAUDET Bernard, Mme ELISSALDE Fanny, Mme LANZONI Elisabeth, Mme MEYER Catherine, M. MONNIER Philippe, Mme PUJOLS Hélène, M. TULARS Bernard.

**Étaient excusés** : M. RIOLLOT Yves (pouvoir donné à M. MONNIER Philippe), M. MERLO Philippe.

**Était absente** : Mme DE MORAES BILLET Céline.

Date de convocation : 21/11/2023

Secrétaire de séance : Mme LANZONI Elisabeth

Début de séance : 18h 00

**A L'ORDRE DU JOUR :**

**I- DELIBERATIONS**

**1) Logement communal : choix du locataire **DEL271123-42****

6 candidatures ont été déposées ; 4 sont recevables. Après exposition des candidatures, il est demandé au conseil Municipal de faire un choix.

♦ Vu la réception des travaux de l'appartement situé 170 Route de Simaou – Appt n° 3 à ESCAUDES ;

♦ Vu la demande de location déposée par Monsieur MARGOT Alain ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des suffrages exprimés **DECIDE** :

1°) La location à Monsieur Alain MARGOT de l'appartement situé 170 Route de Simaou (Appt n° 3) à ESCAUDES à compter du **15 décembre 2023** ;

2°) de fixer le prix mensuel de cette location à 319,67 Euros.

👉 **Vote : unanimité**

**2) Décision Modificative n° 1**

**DEL271123-41**

Afin de ne pas bloquer les paiements en début d'année 2024 et dans l'attente du vote du Budget, il est proposé d'augmenter les prévisions budgétaires concernant les travaux du presbytère.

Les travaux devraient se terminer courant le 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Il est proposé la modification du budget suivante :

Désignation		Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 231 - 900	Immobilisations corporelles en cours	15 000.00 €	
<b>TOTAL D 23 :</b>	<b>Immobilisation en cours</b>	<b>15 000.00 €</b>	
D 2132-300	Constructions bâtiments privés		15 000.00 €
<b>TOTAL D 21 :</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>15 000.00 €</b>

👉 **Vote : unanimité**

**3) Vente bois de chêne**

**DEL271123-43**

M. le Maire rappelle qu'il y avait 2 lots de petits chênes qui ont fait l'objet d'une délibération N° DEL 202302-05 en date du 06/02/2023 ; or le stérage était erroné car le bois ne représentait pas 12 stères comme mentionné mais 41 stères ;

Il est proposé de porter le stérage du bois de chêne à 41 stères au lieu de 12 stères.

M. DAUDET, ne prend pas part au vote concernant cette vente de bois de chêne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **DECIDE** :

\* de porter le stérage du bois de chêne à vendre à 41 stères ;

\* de confirmer la vente de bois aux 2 personnes qui se sont portées candidates et de respecter le prix de **8,00 € le stère**.

👉 **Vote : Pour :8 Contre : 0**

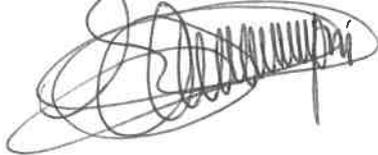
### **III – INFORMATIONS**

- 1) Déchets verts :** Il est proposé qu'il soit mis à disposition un terrain communal pour le broyage des déchets verts ; l'employé communal aura la charge de ce broyage.  
En 2024, le directeur du SICTOM devrait passer dans toutes les communes pour expliquer le nouveau mode de ramassage des ordures ménagères, sous forme de réunion publique. Le TGAP augmente.  
Pour ESCAUDES, 2 scénarii possibles de ramassage :
  - 1 fois/semaine : OM + bac jaune
  - 1 fois tous les 15 jours : OM + Bac jaune
- 2) Projet de plantation d'arbres :** Il est envisagé de planter des arbres devant le restaurant et devant le garage communal (près du Presbytère). Une demande sera faite au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne pour le choix des essences ; le PLUi sera également à consulter.
- 3) Arbre de Noël :** L'arbre de Noël aura lieu le 17 décembre. La distribution des cadeaux aux enfants de moins de 10 ans aux enfants de la Commune et la remise des paniers garnis aux aînés sera fera au Foyer Rural

- 4) Marquage des pins : les pins à couper sur la parcelle près du Tennis seront marqués.
- 5) Parcelle ESPUNY-DUSSILLOLS : Le prix de vente est estimé à 1800 euros.
- 6) Autres travaux sur la Commune : un inventaire doit être fait sur l'état des toitures du logement à côté de la Mairie, maintenant libéré. Une remise aux normes doit être également à faire si la Commune souhaite relouer.
- 7) Dossier social : Une famille d'Escaudes vit actuellement dans un logement qui est dans un état de délabrement avancé, ce qui a motivé M. le Maire à déclencher une démarche de diagnostic afin d'estimer le coût d'une réfection de sauvegarde au minima. Mme CHANCELLE, en charge de ce dossier, a été agressée physiquement lors d'une visite avec un entrepreneur, qui était venu faire un diagnostic termites. Mme CHANCELLE a déposé une main courante auprès de la Gendarmerie et a fait part de son souhait de ne plus y revenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h00.

Le/La Secrétaire de Séance,  
E. LANZONI



Le Maire,  
Ph. MONNIER



Affiché le 19/02/2024 et mis en ligne sur [www.escaudes.fr](http://www.escaudes.fr)